

Description d'un *Amiota* nouveau

DU CONGO BELGE

(DIPTERA DROSOPHILIDAE)

PAR

A. COLLART (1937)

Le genre *Amiota* LOEW, 1862 (*Phortica* SCHINER, 1862), n'est connu en Afrique éthiopienne, que par une seule espèce décrite par MALLOCH en 1925. Il s'agit d'*Amiota africana*, récolté à Kampala (Uganda) par C. C. GOWDEY (1).

Parmi les *Drosophilides* qui m'ont été soumis par la Direction du Musée du Congo Belge, à Tervueren, j'ai découvert un *Amiota* nettement distinct de l'*africana* et si caractéristique, que je n'hésite pas à le faire connaître.

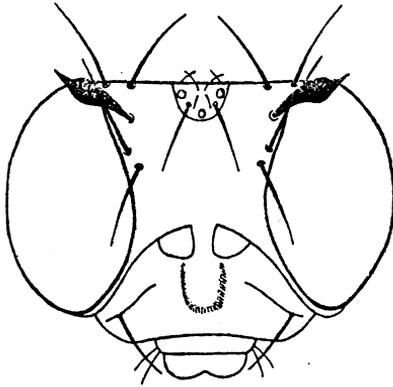
Amiota capitata n. sp.

Se sépare d'*Amiota africana* MALLOCH par les tibias ornés de deux anneaux brunâtres au lieu de trois, par le scutellum sans marque brune médiane et surtout par l'aspect des orbitales réclinées postérieures qui sont curieusement modifiées en organes foliacés d'un noir luisant.

Yeux nus; face couverte d'un prumineux blanc-grisâtre, devenant jaunâtre à la partie inférieure; carène large, peu proéminente, n'atteignant pas les bords de la bouche. Une paire de vibrisses bien développées, suivies d'une série de quatre à cinq soies vibrissales redressées. Epistome d'un brun-noirâtre luisant, couvert d'un prumineux jaunâtre; trompe brune, palpes jaunes. Chète antennaire pubescent. Bande frontale ochracée, plus claire à la partie inférieure, couverte d'un prumineux gris-argenté plus visible sur les orbites, rétrécie un peu avant le niveau

(1) MALLOCH (J. R.), 1925. — Exotic *Muscaridae* (Diptera). — XVII. (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, vol. 16, 9^e sér., n° 94, pp. 361-377).

des antennes où elle est égale au tiers de la largeur de la tête. Quelques chétules entre les soies orbitales proclinées antérieures. Ces dernières un peu plus longues que les orbitales réclinées antérieures et un peu plus éloignées du bord oculaire. Les orbitales réclinées postérieures modifiées en lames foliacées acuminées à l'apex (voir fig.).



Amiota capitata sp. n. — Tête vue de face ; les antennes manquent.

Orbitales réclinées antérieures plus près des proclinées antérieures que des réclinées postérieures. Triangle ocellaire noirâtre ; postverticales très petites. Soies verticales bien développées, les externes divergentes, les internes convergentes.

Mésotonum densément couvert d'un pruveux gris-jaunâtre. Deux paires de dorsocentrales, la postérieure deux fois aussi longue que l'antérieure. Préscutellaires présentes. Une humérale, une posthumérale, une notopleurale, deux préalaires, une postalaire ; toutes ces soies bien développées. Quatre scutellaires, les apicales longuement croisées. Pleures à pruinosité grise à gris-jaunâtre vers le haut. Mésopleures avec trois taches brun-foncé : la première située vers le milieu de la suture antérieure ; la deuxième, un peu après le milieu de la suture postérieure et se prolongeant quelque peu sur les ptéropleures ; la troisième, le long de la suture inférieure. Deux longues soies sternopleurales d'égale grandeur. Balanciers jaunes.

Fémurs antérieurs largement rembrunis et garnis sur la face externe, de trois rangées de longues soies ; les autres, jaunâtres et normaux. Tibias jaunâtres, portant deux anneaux brunâtres, l'un apical, l'autre submédian.

Abdomen luisant, les tergites marqués de bandes transversales brun-

foncé, qui n'atteignent pas les bords latéraux, largement repliés sur la face ventrale et jaunâtres. Premier tergite visible, presque entièrement jaunâtre ; deuxième tergite, à marge postérieure jaune s'élargissant vers la partie médiane pour atteindre la marge antérieure ; troisième, quatrième et cinquième tergite à marges postérieure et antérieure, plus ou moins largement jaunâtres, l'antérieure souvent coupée par la bande transversale brune, élargie. Sixième tergite avec deux taches brunes latérales assez largement séparées au milieu, le reste jaunâtre. Septième tergite entièrement jaune. Pilosité abdominale formée de petits poils noirs appliqués ; tous les tergites, sauf le premier, avec une rangée postérieure de macrochètes.

Ailes jaunâtres, irisées, à nervures brunâtres. Cellule discoïdale et deuxième cellule basale séparées par une transverse. Transverse antérieure très petite, aboutissant au milieu de la cellule discoïdale ; transverse postérieure atteignant près des deux tiers de l'avant-dernière section de la quatrième nervure longitudinale.

Longueur du corps : 2,40 mm. ; de l'aile, 2,80 mm.

Type (Musée du Congo) : Parc Albert, Chumbi, XI-1933 (Dr DE WULF).

L'organe génital non visible sur le spécimen étudié, rend la désignation du sexe impossible, en l'absence de caractères sexuels secondaires connus. Il est possible que la soie orbitale réclinée postérieure, si curieusement modifiée, ne soit l'apanage que d'un des sexes ; on pourrait alors soupçonner se trouver en présence d'un mâle. DUDA (1) a décrit en effet sous *Phortica foliiseta*, un *Amita* de la région orientale (Formose et Nouvelle-Guinée) dont l'arista, chez le mâle seul, s'élargit en forme de feuille à l'apex et l'on sait que le mâle du Trypétide *Ceratitis capitata* (WIEDEMANN) possède une paire de soies frontales aplaties à l'extrémité, tandis que chez la femelle cette même paire de soies est normale.

(1) DUDA (O.), 1923. — Die orientalischen und australischen Drosophiliden-Arten (Dipteren) des Ungarischen National-Museums zu Budapest. (*Ann. Hist.-Nat. Mus. Nation. Hung.*, XX, pp. 24-59).